

Département des Bouches-du-Rhône  
Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE  
de  
LA FARE LES OLIVIERS  
13580

### DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

#### 2023\_80 -OBJET : Contrat avec La Compagnie l'a(i)r de dire

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**INFORME** le Conseil Municipal que la crèche Multi Accueil Les Péquelets va proposer une animation intitulée « Contes Au fil des saisons » pour les enfants de toutes les sections. Il y aura 6 représentations sur un rythme mensuel d'octobre 2023 à juin 2024.

**DECIDE** de signer un contrat pour cette animation avec la Compagnie l'a(i)r de dire – Maison de la vie associative – 140 allée Robert Govi – 13400 AUBAGNE. Chaque représentation sera facturée 350 € (TVA non applicable, article 293B du code général des impôts), soit un coût total de 2100 €, déplacements compris.

**DIT** que les crédits nécessaires au paiement de cette prestation sont prévus au budget de la commune, aux chapitres et article correspondants.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 25 Septembre 2023

Le Maire,

Olivier GUIROU

POUR LE MAIRE :  
le 1<sup>er</sup> Adjoint

